

Quitter le domicile en union libre

Par doumdoum63, le 08/04/2010 à 07:17

Bonjour,

Nous avons acheté une maison 50/50 en union libre moi et ma copine nous ne nous entendons plus ,je veux quitter le domicile tant que la maison n'est pas vendu .Le crédit de la maison est debité sur mon compte,comment faire ?merci